



Réforme des retraites et « âge pivot »...

STOP A L'ENFUMAGE !

Le patron de la CFDT est favorable à un système de retraite à points, et c'est lui qui a inspiré le projet de réforme des retraites du gouvernement.

Le problème, c'est que la retraite à points avec un calcul sur toute la carrière, en lieu et place des 25 meilleures années (ou 10 meilleures années dans le notariat), entraîne une baisse des pensions.

A la CRPCEN c'est une baisse de 27,6 % des pensions chiffrée dans le Lien Social d'octobre 2019 par la Vice-Présidente... CFDT !

Alors on « brouille les pistes » en inventant l'âge pivot.

L'âge pivot... une mise en scène digne d'une pièce de théâtre !

Acte 1

Le gouvernement, pour faire croire qu'il ne remet pas en cause l'âge légal de 62 ans, introduit dans la loi une mesure nouvelle : **l'âge pivot (ou âge d'équilibre)** qui, au moyen d'une décote et d'une surcote, conduira de fait les salariés à travailler plus longtemps.

Acte 2

Le patron de la CFDT, inspirateur du projet de réforme, saisit la question de l'âge pivot pour apparaître comme un opposant au projet gouvernemental.

Acte 3

Le gouvernement, pour valoriser son ami de la CFDT, retire « provisoirement » l'âge pivot du projet.

Acte 4

Le patron de la CFDT se félicite d'une « victoire » dont, évidemment, il s'attribue les mérites.

VICTOIRE ? MAIS QUELLE VICTOIRE ?

Celle qui permettrait au gouvernement de faire passer, malgré les mobilisations en cours, sa réforme de régression sociale et de baisse des pensions, avec l'appui de Mr Berger ? Pas très glorieux !

D'autant que, si l'on y regarde de plus près, le gouvernement n'a absolument pas renoncé à l'âge pivot : il l'a seulement reporté de quelques mois et affirme qu'une mesure d'équilibre ne pourra pas être évitée.

Mais il fallait bien cela pour « récompenser » Mr Berger de son soutien et lui permettre de s'autoproclamer sauveur de la retraite des Français... avec bien sûr la publicité des médias. Et même les honneurs du 20h.

C'est une imposture pour « enfumer » les Français qui vont subir les conséquences d'une réforme régressive et injuste, dont le véritable but est de diminuer les sommes affectées à leur retraite.

La CGT a pour principe de défendre ses idées et projets sans s'en prendre aux autres syndicats. Mais il est parfois des circonstances, et nous y sommes, où c'est inévitable pour que les salariés ne soient pas abusés, et pour défendre **réellement** les droits des salariés et retraités.

C'est le seul but de la CGT : défendre vos droits contre vents et marées